



# ABONNEMENT des MERCREDIS

Saison 2024/2025



Accueil de Loisirs  
Le Petit Prince  
Gaillon

Je soussigné(e) M. / Mme \_\_\_\_\_ inscrit  
mon (mes) enfant(s) :

1. \_\_\_\_\_ 2. \_\_\_\_\_

3. \_\_\_\_\_

à l'accueil de loisirs, les mercredis durant les périodes scolaires selon les modalités suivantes :

ARTICLE ① (dates de validité) :

Cet abonnement prend effet le \_\_\_\_\_ et reste valable jusqu'au \_\_\_\_\_ .

ARTICLE ② (modalités d'inscription) :

- L' (les) enfant(s) doit (doivent) fréquenter l'accueil de loisirs au minimum 2 mercredis par mois.
- Le planning des réservations ci-joint devra être renseigné sur l'ensemble du cycle en cours.

ARTICLE ③ (facturation) :

- Une facture mensuelle vous sera adressée en début de mois.
- Son règlement devra nous être parvenu au plus tard le premier mercredi du mois en cours :



Dans le cas contraire L'OCAL se réserve le droit d'annuler l'inscription de l'enfant et toute nouvelle réservation sera impossible.

ARTICLE ④ (annulation) :

L'annulation, par la famille, de l'abonnement dans sa globalité est possible 7 jours avant le début de chaque mois.

ARTICLE ⑤ (conditions générales) :

- Les réservations des mercredis ne peuvent pas faire l'objet d'annulation, sauf en cas de maladie (voir paragraphe suivant).
- Absence pour maladie :  
En cas de maladie de l'enfant, la journée ou demi-journée sera récupérée sous forme d'avoir sur la facture suivante. Cet avoir est valable 4 mois sur présentation d'un certificat médical (remis dans les 2 semaines qui suivent l'absence).
- Un enfant prévu initialement en demi-journée pourra être accueilli en journée, sous réserve de places disponibles (inscription au plus tard le vendredi qui précède le mercredi).

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature ✍



# Fiche d'abonnement

Mercredis hors vacances scolaires  
du 4 Septembre 2024 au 2 Juillet 2025

2024 2025

Accueil de Loisirs  
Le Petit Prince  
Gaillon

Transmission à [inscriptions.gaillon@assolocal.fr](mailto:inscriptions.gaillon@assolocal.fr)

	Matin sans repas de 07h30/09h30 à 11h00/11h30	Matin avec repas de 07h30/09h30 à 13h00/13h30	Après-midi sans repas de 13h00/13h30 à 16h30/18h30	Après-midi avec repas de 11h00/11h30 à 16h30/18h30	Journée de 07h30/09h30 à 16h30/18h30
04-sept					
11-sept					
18-sept					
25-sept					
02-oct					
09-oct					
16-oct					
<b>VACANCES AUTOMNE</b> du lundi 21 octobre au vendredi 1 <sup>er</sup> novembre : inscriptions à partir du <u>lundi 23 Septembre</u>					
06-nov					
13-nov					
20-nov					
27-nov					
04-déc					
11-déc					
18-déc					
<b>Fermeture de L'OCAL</b> pendant les vacances de Noël					
08-janv					
15-janv					
22-janv					
29-janv					
05-févr					
<b>VACANCES HIVER</b> du lundi 10 février au vendredi 21 février : inscriptions à partir du <u>lundi 13 Janvier</u>					

ENFANT(S)		
NOM	PRÉNOM	CLASSE fréquentée sept 24
1		
2		
3		



# Fiche d'abonnement

Mercredis hors vacances scolaires  
du 4 Septembre 2024 au 2 Juillet 2025

2024 2025

Accueil de Loisirs  
Le Petit Prince  
Gaillon

Transmission à [inscriptions.gaillon@assolocal.fr](mailto:inscriptions.gaillon@assolocal.fr)

	Matin sans repas de 07h30/09h30 à 11h00/11h30	Matin avec repas de 07h30/09h30 à 13h00/13h30	Après-midi sans repas de 13h00/13h30 à 16h30/18h30	Après-midi avec repas de 11h00/11h30 à 16h30/18h30	Journée de 07h30/09h30 à 16h30/18h30
26-févr					
05-mars					
12-mars					
19-mars					
26-mars					
02-avr					
<b>VACANCES PRINTEMPS</b> du lundi 7 Avril au vendredi 18 Avril : inscriptions à partir du <u>lundi 10 Mars</u>					
23-avr					
30-avr					
07-mai					
14-mai					
21-mai					
28-mai					
04-juin					
11-juin					
18-juin					
25-juin					
02-juil					
<b>VACANCES ÉTÉ</b> du lundi 7 juillet au vendredi 29 août : inscriptions à partir du <u>lundi 9 Juin</u>					

Cette grille renseignée doit être transmise au secrétariat de votre accueil qui vous confirmera votre abonnement en fonction des disponibilités.

Fait à ..... le .....

Signature ✍